

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15/02/2022

DELIBERATION
n° CA 2022 - 017

*Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IRIT)*

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président.

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 15/02/2022
DELIBERATION n° CA 2022 - 017
Compte rendu des décisions prises par M. le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IRIT)

ANNEXE 1

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
17/06/2021	Subventions	950	Subvention d'investissement allocations de recherches doctorales Région – Projet SO:LDI
15/10/2021	Contrat de recherche	950	Contrat de collaboration entre ODYSSEE et l'UT1C
28/10/2021	Contrat de recherche	950	Contrat de collaboration CIFRE entre CITEC et UT1C
	Autres contrats, conventions, accords		